



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du jeudi 30 juin 2011

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.2.1, 1.2.2, 6.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 10.1, 10.2, 10.3

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 22h10

**Etaient présents :** Amagney : Thomas JAVAU Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI (jusqu'au 4.1), Geneviève VERRON (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.4) Avanne-Aveney : Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Hayatte AKODAD (à partir du 1.2.1), Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN (à partir du 1.1.2), Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du 6.1), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du 1.1.2), Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.2), Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Jean-François GIRARD (jusqu'au 9.2), Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR (jusqu'au 9.1), Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 1.2.1), Christophe LIME (jusqu'au 1.2.2), Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER (à partir du 1.2.1), Carine MICHEL (à partir du 1.1.10), Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Danièle POISSENOT, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du 1.1.2), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRE (à partir du 6.1), Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du 1.1.2), Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du 6.1), Sylvie WANLIN Beure : Auguste KOELLER Boussières : Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY Braillans : Alain BLESSEMILLE Busy : Philippe SIMONIN (à partir du 1.1.2) Chaleze : Christophe CURTY (représenté par Roger GREMION) Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au 1.2.2) Champagne : Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc : Catherine BOTTERON (représentée par Annie POIGNAND à partir du 1.1.2), Philippe GUILLAUME (représenté par Denis GALLETT jusqu'au 1.2.2) Chaucenne : Bernard VOUGNON (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.2.2) Chaudfontaine : Jacky LOUISSON (représenté par Gérard SERVETTE) Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie-sur-Crête : Gérard GALLIOT (jusqu'au 1.2.2) Deluz : Sylvaine BARASSI (représentée par Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (à partir du 6.1) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Claude PREIONI Gennes : Maryse MILLET Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET à partir du 6.1) Mamirolle : Daniel HUOT Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salim : Daniel PARIS Miserey-Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Marcel COTTINY Morre : Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Bernard BOURDAIS (jusqu'au 9.1) Pelousey : Catherine BARTHELET (jusqu'au 1.2.2), Claude OYTANA Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : Jean-Michel FAIVRE (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.4) Rancenay : Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : Stéphane COURBET (à partir du 1.1.2), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Alain VIENNET (à partir du 1.1.2) Serre-les-Sapins : Gabriel BAULIEU Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Jean TARBOURIECH Torpes : Dominique GRUBER Vaivre-le-Petit : Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.4) Vorges-les-Pins : Patrick VERDIER (jusqu'au 1.2.2)

**Etaient absents :** Avanne-Aveney : Laurent DELMOTTE Besançon : Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Françoise FELLMANN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Valérie HINCELIN, Michel OMOURI, Elisabeth PEQUIGNOT, Françoise PRESSE, Edouard SASSARD, Nicole WEINMAN, Zahira YASSIR-COUVAL Beure : Philippe CHANEY Champoux : Thierry CHATOT Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : Jean-Pierre PROST Franois : François GILLET Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Didier MARQUER Montferrand-le-Château : Séverine MONLLOR Morre : Jean-Michel CAYUELA Nancray : Daniel ROLET Novillars : Philippe BELUCHE Osselle : Jacques MENIGOZ Pirey : Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : Jean-Marc BOUSSET Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Saône : Maryse BILLOT Serre-les-Sapins : Christian BOILLEY Thise : Bernard MOYSE Thoraise : Jean-Michel MAY Vaivre-Arcier : Patrick RACINE

**Secrétaire de séance :** Gérard GALLIOT

#### Procurations de vote :

**Mandants :** P. CHANEY, T. BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du 1.2.1), P. BONTEMPS (jusqu'au 1.2.2), Y.M. DAHOUI, J.J. DEMONET, C. DEVESA, F. FELLMANN, D. GENDRAUD (à partir du 1.1.2), F. GERDIL-DJAOUAI, A. GHEZALI, J.F. GIRARD (à partir du 9.3), L. HAKKAR (à partir du 9.2), V. HINCELIN, J.S. LEUBA (jusqu'au 1.1.10), C. MICHEL (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.9), M. OMOURI, F. PRESSE, E. SASSARD (à partir du 1.1.2), J. SCHIRRE (jusqu'au 1.2.2), C. TISSIER (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.2.2), N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL, R. REYLE (à partir du 6.1), S. MONLLOR, J.M. CAYUELA, D. ROLET, P. BELUCHE (jusqu'au 9.1), C. BARTHELET (à partir du 6.1), J.M. BOUSSET (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.4), C. BOILLEY, B. MOYSE, J.M. MAY, P. RACINE

**Mandataires :** A. KOELLER, H. AKODAD (à partir du 1.2.1), S. JEANNIN (jusqu'au 1.2.2), B. RONZI, J.C. ROY, N. MOUNTASSIR, J. PANIER, M.N. SCHOELLER (à partir du 1.1.2), N. BODIN, D. POISSENOT, B. FALCINELLA (à partir du 9.3), S. JEANNIN (à partir du 9.2), E. ALAUZET, B. FALCINELLA (jusqu'au 1.1.10), E. DUMONT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.1.9), P. BONNET, C. THIEBAUT, J. ROSSELOT (à partir du 1.1.2), J.L. FOUSSERET (jusqu'au 1.2.2), B. CYPRIANI (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.2.2), M. LOYAT, N. GUILLEMET, C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du 6.1), M. COTTINY, G. VALLET, J.P. MARTIN, B. BOURDAIS (jusqu'au 9.1), C. OYTANA (à partir du 6.1), J.M. FAIVRE (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 2.4), G. BAULIEU, J. TARBOURIECH, D. GRUBER, J.P. TAILLARD

**Délibération n°2011/001438**

**Rapport n°3.10 - Doubs Initiative - Abondement du Fonds Prêts d'honneur - Financement de l'animation**

## **Doubs Initiative - Abondement du Fonds Prêts d'honneur - Financement de l'animation**

**Rapporteur : Jean-Pierre MARTIN, Vice-Président**

**Commission : Economie, Emploi et Insertion**

<b>Inscription budgétaire</b>	
BP 2011 et PPIF 2011-2015 « Très Petites Entreprises »	Montant prévu BP 2011 (enveloppe globale) : 90 000 € Montant de l'opération : 38 867 €

### **Résumé :**

Le présent rapport porte sur le bilan d'activité 2010 de Doubs Initiative (ex CEI - Cré-Entreprendre Initiative) en vue du versement de la contribution financière annuelle de la CAGB (22 867 €) au fonds « prêts d'honneur » géré par cet opérateur pour l'année 2011 et de sa participation financière à la mission d'animation du dispositif mis en œuvre par Doubs Initiative.

Au cours de l'année 2010, Doubs Initiative a renforcé les fonds propres de 27 porteurs de projet qui ont créé ou repris 24 entreprises sur le territoire de la CAGB, ayant généré à ce jour la création ou le maintien de 48 emplois. Conformément à la convention cadre, il est proposé de se prononcer sur le versement, par la CAGB, de 22 867 € au fonds « prêts d'honneur » géré par Doubs Initiative pour l'année 2011 et sur sa participation financière (16 000 €) à la mission d'animation du dispositif mis en œuvre.

### **I. Préambule**

Doubs Initiative a pour mission d'accompagner :

- les porteurs de projet de création/reprise d'entreprise dans leurs diverses démarches, du montage de leur projet jusqu'à sa concrétisation,
- les jeunes entreprises au cours de leurs 3 premières années d'activité. Doubs Initiative a la possibilité d'apporter une aide financière aux porteurs de projet ou aux jeunes entreprises de moins de 3 ans en leur permettant de renforcer leurs fonds propres par le biais d'un prêt d'honneur sans caution, ni garantie de 1 500 € à 16 000 €.

Dans le cadre du soutien à la reprise d'entreprise et à l'innovation, cette intervention peut être portée à 24 000 €.

La participation de la CAGB au financement de la mission d'animation du dispositif est annuelle. Sur la base de la demande formulée par CEI au 1<sup>er</sup> décembre de chaque année, et au vu de son rapport d'activité pour l'année N-1, la CAGB verse à CEI une participation financière aux actions citées dans l'article 3 de la convention d'un montant forfaitaire de 800 € par projet financé et situé dans le périmètre de la CAGB et ce dans la limite de 16 000 € par an, soit 20 projets par an.

### **II. Bilan 2010 sur la CAGB**

Au cours de l'année 2009, 17 comités d'agrément se sont réunis pour expertiser des demandes de financement de 62 personnes en vue de la création/reprise de 62 entreprises sur le territoire du Grand Besançon.

Doubs Initiative a renforcé, au travers des ses prêts d'honneur, les fonds propres de **27** porteurs de projet qui ont créé ou repris **24** entreprises sur le territoire de la CAGB. Ces entreprises ont généré à ce jour la création ou le maintien de **48** emplois, soit **2** emplois en moyenne par entreprise.

Le montant total des prêts d'honneur accordés aux porteurs de projet ayant créé leur activité sur la CAGB s'élève à **156 500 €** ce qui représente :

- un prêt moyen de **5 796 €** par porteur de projet,
- une intervention moyenne par entreprise de **6 520 €**.

Par ailleurs :

- 30 porteurs de projet ont bénéficié du nouveau dispositif NACRE (Nouveau Dispositif d'Aide à la Création d'Entreprise qui comprend : un accompagnement individualisé avant et/ou après la création/reprise de l'entreprise et un prêt à taux zéro) pour un montant total de **158 000 €** en vue de la création de 27 entreprises implantées sur la CAGB,
- 7 entreprises créées par des femmes ont bénéficié d'une intervention du FGIF (Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes) pour permettre une mobilisation de financement bancaire à hauteur de **88 000 €**,
- **174 000 €** de Prêt à la Création d'Entreprise OSEO ont été mobilisés pour 35 chefs d'entreprise de la CAGB,
- **84 000 €** d'avance remboursable régionale ARDEA ont été accordés à 9 entreprises.

En 2010, 60 entreprises implantées sur la CAGB ont bénéficié d'au moins une aide instruite par Doubs Initiative (prêt d'honneur, NACRE, aide remboursable).

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :**

- **le versement, par la CAGB, de 22 867 € au fonds « prêts d'honneur » géré par Doubs Initiative pour l'année 2011, conformément à la convention cadre 2009-2013,**
- **le versement d'une aide d'un montant de 16 000 € à Doubs Initiative, conformément à la même convention cadre.**

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité  
Reçu le



- 8 JUIL. 2011

Pour extrait conforme,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président Délégué,  
Gabriel BAULIEU

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 118  
Contre : 0  
Abstention : 0